

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

L'ASSOMPTION, 15 août.

—CHRONIQUE DIOCÉ-
SAINE ET PROVINCIA-
LE. nominations ec-
clésiastiques; ordi-
nations à la Cathé-
drale, à Notre-Dame
de Lourdes. — LA
FRANCE, LA CHINE ET
LE SAINT-SIÈGE. —
UNE IMPORTANTE
LETTRE SUR la disci-



SOMMAIRE

pline catholique. —
CHARITÉ ET AMOUR
DES PAUVRES DU CAR-
DINAL GUIBERT; SON
PATRIOTISME. — LA
FRANCE JUIVE. — UN
GRAND SERVITEUR DU
SAINT SACREMENT AU
XIX SIÈCLE (suite).—
ELVIRE LE FER DE
LA MOTTE. — PRIONS
POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Fernis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 16	AOUT.	—Noviciat des Jésuites.
MERCREDI, 18	“	—Noviciat des Oblats.
VENDREDI, 20	“	—Hôtel-Dieu.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 15	AOUT.	—Fête de l'Assomption. Double 1 classe, ornements blancs.
Lundi, 16	“	—Saint Roch, G., double, ornements blancs.
Mardi, 17	“	—Oct. de Saint Laurent, d., ornements rouges.
Mercredi, 18	“	—Saint Hyacinthe, C., doub., orns blancs.
Jeudi, 19	“	—De l'Octave, sem., ornements blancs.
Vendredi, 20	“	—Saint Bernard, C. D., doub., orns blancs.
Samedi, 21	“	—Ste J. F. de <i>Chantal</i> , Vve., d., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 15, messe pontificale, après laquelle Sa Grandeur Mgr l'Archevêque donnera la bénédiction papale.

GRAND-SÉMINAIRE.—Dimanche 15, à 8 heures p. m., ouverture de la retraite pastorale.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

15 AOUT.

SA MORT.—Elle eut lieu à Jérusalem, en présence des apôtres réunis autour de Marie par une inspiration particulière de son divin Fils : il avait voulu leur procurer la consolation de voir pour la dernière fois celle qu'il leur avait donnée pour mère avant d'expirer.

Ni le péché, auquel Marie était toujours restée étrangère, ni les infirmités de la vieillesse ne furent la cause de ce bienheureux trépas. L'amour seul fut le glaive qui trancha pour un instant les liens formés dans cette vie temporelle entre son corps et son âme immaculés

Sainte Brigitte en reçut un jour l'assurance de Marie elle-même. " Je me suis préparée, lui dit-elle dans une de ses révélations, je me suis préparée à quitter la terre en parcourant, comme j'en avais l'habitude, les lieux sanctifiés par la Passion de mon cher Fils. Pendant que j'étais occupée à cette pieuse visite, mon esprit fut ravi par l'admiration des œuvres de la charité divine : mon âme ressentit dans cette contemplation une si délicieuse impression qu'elle en fut mise hors d'elle-même et se dégagea des liens qui l'unissaient à mon corps. "

Ainsi fut accomplie, sans effort, sans douleur, sans agonie, dans une paix, une quiétude parfaites, par un simple élan vers Celui dont elle pleurait l'absence et qu'elle allait rejoindre pour ne plus le quitter, cette séparation, cette pâque de la vie d'un jour à la vie éternelle, placée tellement en dehors des conditions ordinaires de la mort, que les saints Pères, comme s'ils avaient eu la crainte d'un rapprochement injurieux pour Marie avec les autres enfants pécheurs d'Adam, n'ont point osé lui donner ce nom et lui ont substitué le nom si doux et si éminemment chrétien de sommeil ou *dormition*.

Les apôtres rendirent les derniers devoirs au corps virginal de Marie, avec une pompe digne de leur inconsolable douleur et de leur vénération profonde. Ils le déposèrent dans un cercueil orné de fleurs et le portèrent de leurs propres mains dans un tombeau qu'il avaient préparé.

SA RÉSURRECTION.—Par une disposition mystérieuse de la divine Providence, peut-être en punition de l'incrédulité avec laquelle il avait accueilli la nouvelle de la résurrection de Notre-Seigneur, saint Thomas n'avait pu arriver à temps pour assister à la *dormition* et aux funérailles de Notre-Dame ; il ne put rejoindre ses frères que trois jours après. Touchés de sa douleur, les apôtres voulurent lui faire voir une dernière fois les traits vénérés de leur auguste reine. La pierre fut donc enlevée et le sépulcre découvert. Un cri de surprise et de joie s'échappa de la poitrine des pieux assistants. O miracle ! Le corps avait disparu... le blanc

linceul, les bandelettes qui l'avaient enveloppé étaient là seuls, mêlés à des fleurs odorantes, doux symbole de la pureté de celle qui avait, comme son Fils, brisé les entraves du sépulcre, changé en défaite sa victoire et émoussé l'aiguillon de la mort.

Ici point d'ange descendu du ciel et assis sur la pierre pour annoncer la nouvelle résurrection... C'est qu'il n'y a ni doute à éclairer ni hésitation à vaincre. Ces cœurs remplis de foi et de piété ont compris l'ineffable mystère. Ils reconnaissent et bénissent dans cette œuvre merveilleuse cette justice et cette sagesse divine dont ils sont les serviteurs et les hérauts. Gloire et louanges immortelles à Celui qui n'a pas voulu laisser visiter par la corruption la Reine des saints, qui a soustrait aux souillures du tombeau celle qui n'a jamais connu les souillures du péché !

SON ASSOMPTION.—De nouveau réuni à son âme bienheureuse, et mis par anticipation en possession des honneurs et des joies de la résurrection glorieuse, le corps de Marie s'était élevé vers les cieux, porté sur les bras des anges et entraîné par la puissance divine de son Fils. Ainsi s'étaient réalisées pour lui ces paroles prophétiques de son royal aïeul David : " Levez-vous Seigneur, et entrez dans votre repos, vous et l'arche que vous avez sanctifiée. " " Princes de la céleste milice, ouvrez les portes de la sainte cité, et laissez entrer la Mère du Roi de gloire. "

Les innombrables habitants du ciel étaient accourus pour former le cortège de leur nouvelle Reine, et ils s'écriaient dans le ravissement du bonheur et de l'admiration : " Quelle est donc celle qui s'élève et s'avance appuyée sur son Bien-aimé ? La lune n'a point sa beauté, le soleil n'a reçu qu'après elle le sceptre de la splendeur. "

SON COURONNEMENT.—Venez, ô Marie, venez recevoir la couronne due à vos privilèges, à vos mérites, à vos vertus, à votre puissance, à vos gloires ; venez prendre votre place à la droite du roi Jésus ; revêtez ce splendide vêtement, rehaussé de mille couleurs éclatantes, le signe de votre principauté. Le ciel et la terre se tiendront désormais à vos pieds, dans l'attitude de la vénération et de l'amour, et deviendront leur escabeau. Dieu le Père couronne en elle sa Fille chérie, Dieu le Fils sa Mère bien-aimée, Dieu le Saint-Esprit son Epouse unique et choisie entre toutes.

Les Pères du saint Concile du Vatican, dans dix propositions dogmatiques émanées de groupes différents d'évêques et tendant toutes à la même foi, avaient formulé le vœu que la croyance traditionnelle de l'Eglise touchant l'assomption corporelle de Marie fut érigée en définition dogmatique. L'interruption des travaux de l'auguste assemblée ne lui a pas permis de donner une satisfaction immédiate à cette demande si légitime, si opportune, en harmonie si parfaite avec les besoins et les désirs du monde catholique.

Notre devoir à nous, enfants de Marie, c'est de hâter, par nos prières, l'heureux jour de cette définition.

Elle sera la meilleure des flétrissures pour ces erreurs abominables que le matérialisme de notre époque formule, comme autant de blasphèmes, contre le dogme de la résurrection future.

Elle sera un nouveau rayon ajouté à l'auréole que l'amour de l'Eglise a placée sur le front de notre bonne Mère.

Elle complètera heureusement l'ensemble des doctrines catholiques sur les gloires de Marie.

Elle donnera à notre vénération, à notre confiance envers elle, un élan, une impulsion qui attirera sur nous de nouvelles grâces et de nouvelles bénédictions.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été nommés, 9 août 1886 :

M. Calixte Desrochers, vicaire à Sainte-Martine. M. Ephraïm Desroches, vicaire à Saint-Charles Borromée de Joliette.

Le 10 août.—M. H. Deslauriers, vicaire à Saint-Joseph de Chambly. M. E. A. Latulippe, vicaire à Saint-Henri des Tanneries.

Ordinations à la Cathédrale, par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, le 8 août 1886 :

Sous-diaconat.—R. P. J. R. Richard, S. J.

Diaconat.—MM. J. E. Bruyère et G. Charette, Montréal.

Ordinations par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, à Notre-Dame de Lourdes, le 10 août 1886 :

Diaconat.—Rvd Père J. R. Richard, S. J.

Prétrise.—MM. G. Dauth, F.-X. Charbonneau, C. F. R. Filiatrault, H. Deslauriers, G. Charette et J. E. Bruyère, Montréal.

La France, la Chine et le Saint-Siège.

Sa Sainteté Léon XIII vient de décider la nomination d'un Délégué apostolique à Pékin. C'est sur la proposition de la Chine d'entrer en relations officielles et directes avec Rome et après des négociations conduites avec cette lenteur et cette sagesse qui caractérisent la diplomatie romaine que le Saint-Père a nommé un Nonce en Chine.

Beaucoup ont voulu voir dans cet acte, ressortissant complètement à l'autorité souveraine du Saint-Père, une atteinte portée aux intérêts de la France, d'autant plus que l'ouverture des négociations avec la Chine a coïncidé avec la pacification en Prusse.

C'est pour répondre à cette accusation et pour montrer l'importance des relations officielles entre Rome et la Chine que le *Moniteur de Rome* a publié au mois de juin dernier l'article suivant :

“ Les négociations actuellement en cours entre Rome et Pékin viennent de provoquer, dans la presse européenne, une polémique qu'il eût été certes mieux d'éviter. Il est à regretter qu'une affaire aussi délicate soit tombée, des régions sereines des arrangements diplomatiques, dans le domaine de la discussion publique et même boulevardière. Exciter les passions, semer les défiances, tendre à préjuger par ces procédés sommaires les décisions définitives est plus qu'un manque de tact et de discrétion, c'est une faute, dont les conséquences retombent toujours sur ses auteurs.

“ Posée ainsi devant le forum de l'opinion publique, cette grave question demande une explication plus complète. Elle constitue, en effet, dans l'histoire des missions catholiques, un épisode important et qui exercera une influence considérable sur l'avenir de la religion et de la civilisation dans l'Extrême Orient. Le temps de parler est donc venu. Il faut rectifier et expliquer.

“ Toute la thèse des adversaires d'une entente directe entre le Saint Siège et la Chine, se résume, au fond, à une seule accusation, à savoir que cet arrangement serait une atteinte portée aux intérêts de la France, un acte de malveillance contre cette nation si chrétienne, si chevaleresque dans ses entreprises, si superbe de foi, de générosité et de dévouement, quand il s'agit de porter sur tous les points du globe les promesses éternelles du Ciel et le règne du Père qui est aux cieux. On est allé jusqu'à exploiter la coïncidence purement fortuite de la pacification en Prusse avec l'ouverture des négociations avec la Chine, comme s'il pouvait y avoir une connexion quelconque entre ces deux faits, comme si ces affaires éminemment religieuses et purement pacifiques pouvaient cacher une vengeance politique ou provoquer des représailles coupables !

“ Est-il bien nécessaire de repousser ces accusations que peut seul inspirer l'esprit de parti ? Tout le gouvernement, tout l'esprit, tous les actes de Léon XIII ne sont-ils pas là pour protester contre ces insinuations aussi futiles que tapageuses ? Qui, en effet, plus que le Pape actuel a versé sur la France les trésors d'affectueuse longanimité et de miséricorde paternelle ? Que l'on examine l'histoire des rapports entre Paris et Rome, pendant ce Pontificat. Où a-t-on vu s'unir le tact le plus merveilleux à la patience la plus douce, quand, cependant, la guerre sévissait, les institutions religieuses menaçaient de tomber en ruine, quand les passions de parti les plus ineptes étaient menées à l'assaut contre l'Eglise ? C'est Léon XIII qui a écrit cette Encyclique *Nobilissima Gallorum gens* dont le titre seul, superbe et harmonieux, restera à jamais comme un hommage glorieux rendu à cette nation privilégiée ; c'est Léon XIII qui a adressé à M. Grévy une lettre de paix et d'esprit de conciliation, pour arrêter la République sur la voie des conflits ; c'est lui qui, malgré les réductions continuelles faites au budget des cultes, vient d'honorer ce pays par la création de trois cardinaux, de sorte que la France marchera

de nouveau, après Rome, à la tête du Sacré-Colège ; c'est lui qui a épuisé toutes les ressources de raccomodement ; qui n'a voulu ni rompre avec le gouvernement, ni laisser se déchirer le Concordat, cette charte de la paix religieuse en France ; c'est en un mot, Lui et peut être Lui seul qui, par la majesté de sa patience et de son attitude, a maintenu les derniers restes de longs siècles d'harmonie et de féconde cohabitation. A la douceur de Pie VII, Léon XIII a uni l'affection effective, sans cesse agissante, cet équilibre harmonieux des actes et des enseignements pour forcer en quelque sorte le parti au pouvoir à reculer devant trop de responsabilités et trop de fautes. Au-dessus de l'effervescence passionnée des coterie parlementaires, Léon XIII a vu et aimé la France, Il n'a pas voulu en faire la victime expiatoire des actes persécuteurs du radicalisme allié à la franc-maçonnerie.

“ Ce simple ressouvenir n'est-il pas le meilleur démenti infligé par les faits à des récriminations aussi peu fondées ? Oui, et l'histoire le dira un jour, Léon XIII a tout fait pour sauver la France des crises, pour lui conserver les bienfaits inappréciables de la paix civile et religieuse.

“ Mais, institution cosmopolite au premier chef, placée sur les hauteurs du Vatican pour embrasser de sa sollicitude tous les royaumes et toutes les âmes, la Papauté constituée d'office la Providence visible de toutes les chrétientés, et lorsqu'une occasion d'étendre et de propager le règne de Dieu s'offre à son regard, son devoir est engagé, sa mission tracée d'avance.

“ La Chine vient fournir cette occasion providentielle. En proposant d'entrer en relations officielles et directes avec Rome, elle place les missions catholiques sous la tutelle immédiate, tangible du Saint-Siège et de la Propagande. Jusqu'ici cette protection était réglée diplomatiquement par un traité avec la France. C'était celle-ci qui, intermédiaire politique, devait sauvegarder les intérêts de ces chrétientés ; c'étaient la Chine et la France qui avaient combiné, concerté, pratiqué d'un commun accord ce qu'on est convenu d'appeler le protectorat français.

“ Eh bien ! le Saint-Siège ne lèse aucun droit, il ne rompt avec rien et avec personne. A côté d'un traité politique, il peut accepter une institution religieuse, à côté d'une forme transitoire, étroite, nationale, établir une forme régulière, permanente, générale ; à côté du drapeau d'un peuple, planter la bannière du Christ, l'étendard de la Papauté. Que sera-ce si, non seulement le Vatican n'use d'aucun manque d'égards, mais s'il se borne simplement à correspondre à une offre gracieuse pour lui, profitable pour les âmes, avantageuse à l'épanouissement radieux et fécond de son action civilisatrice ? Aurait-il dû repousser ces avances d'un Souverain, au moment où la Chine s'ouvre au mouvement moderne, où les persécutions en Orient jaillissent souvent de rivalités politiques et nationales, où les missions ont plus que jamais un rôle de premier ordre à jouer dans ces pays lointains ;

où, enfin, de cette compénétration de deux civilisations occidentale et orientale, sortira probablement une ère nouvelle, soit pour l'Église, soit pour l'Europe. L'avenir s'avance de l'Orient : l'Église doit-elle se fermer les routes qui y aboutissent ? Quand la Chine aura une représentation près le Saint-Siège peut-on craindre encore, au même degré, les revanches de l'esprit persécuteur ? Dans quelques années, lorsque la civilisation aura porté sa lumière à l'intérieur de ce monde fermé jusqu'ici, lorsque, selon les prédictions des voyageurs les plus perspicaces et les mieux informés, la Chine débordera sur l'Europe et les autres parties du monde, est-il croyable que les rapports de cet empire avec les puissances seraient les mêmes qu'aujourd'hui ?

“ Rien dans tout cela ne saurait porter ombrage à la France. Sans doute, le gouvernement français a rendu d'éminents services aux missions. Mais son protectorat n'a-t-il pas été, en retour, pour lui, une source de prestige, un principe de rayonnement et d'influence politique ? Si, par l'action des événements et la force des choses, cette situation doit se transformer, revêtir un autre type, faut-il en rendre le Saint-Siège responsable ? Est-il permis de voir dans cette marche naturelle des affaires une atteinte au droit du gouvernement, un manque d'égards pour la nation ? Le prétendre, ce serait absurde ; ce serait vouloir accréditer le préjugé que la Papauté subordonne les intérêts des âmes et des missions à des combinaisons politiques.

“ Serait ce trop bien penser de la France en la jugeant incapable d'exiger du Saint-Siège un rôle semblable ? Comment croire, d'ailleurs, qu'il puisse y avoir là un froissement de l'amour propre national ?

“ Aussi loin de nous l'idée que la France puisse se désaffectionner momentanément du Saint-Siège pour un simple incident où rien ne justifierait un ressentiment quelconque. En le faisant, elle tomberait dans le piège que lui tendent ses ennemis. Ombrageuse, rendue susceptible par tout l'ensemble de la politique générale en Europe, elle doit savoir résister, en face des efforts que font ses adversaires pour la brouiller définitivement avec le Saint-Siège et lui ravir ainsi toutes les causes de son relèvement, de sa régénération, de son retour aux glorieuses traditions du passé. La vue juste et impartiale des choses lui fera seule conjurer ce danger. Pas de passions, mais une appréciation calme et sereine de l'ensemble des faits.

“ Certes, ce n'est pas la France catholique qui peut assister, jalouse et irritée, au développement plus large du catholicisme dans l'Extrême-Orient, car, en entrant en relations directes avec la Chine, Léon XIII fait acte d'apôtre à la fois et d'homme politique : il prépare un avenir plus fécond aux missions et à la civilisation chrétienne. ”

Cet article, reproduit par tous les journaux de Paris, y fit la meilleure impression, et contribua à faire comprendre que l'éta-

blissement de relations directes du Saint-Siège avec la Chine n'était pas un acte de malveillance envers la France, mais un événement dû à la force des choses et au développement logique de toute une situation.

De son côté la *Correspondance politique de Vienne* disait quelques jours après :

“ La question de la protection des catholiques en Chine est une affaire très délicate. Jusqu'ici le gouvernement français s'était chargé de veiller aux intérêts de l'Eglise catholique en Chine et a exercé une sorte de protectorat pouvant être considéré comme suffisant tant que les chrétiens de Chine se recrutaient parmi les étrangers, notamment parmi les Européens ; mais, aujourd'hui, que l'Eglise catholique compte beaucoup d'indigènes au nombre de ses enfants, et que le christianisme fait des progrès réjouissants dans ces contrées, l'ancien état de choses ne répond plus aux nécessités actuelles. Le gouvernement chinois lui-même l'a reconnu ; il a fait des démarches diplomatiques pour se mettre en relations officielles directes avec le Saint-Siège et pour obtenir que les Missions catholiques soient placées sous la protection immédiate de la Curie et de la *Propaganda Fide*.

“ Cette demande du gouvernement chinois ne pouvait naturellement être accueillie qu'avec satisfaction par la Curie qui s'est montrée toute disposée à y donner suite. Mais ces événements ont produit à Paris un certain désappointement, et le gouvernement français a fait, auprès du Vatican, des représentations à propos de l'établissement de relations directes entre la Chine et le Saint-Siège, et notamment en ce qui concerne le projet de placer les Missions chrétiennes sous la protection immédiate du Saint-Siège. Le gouvernement français ne s'est pas basé à cet effet sur des droits acquis, CAR IL N'EN A PAS, mais il a donné à entendre qu'il voudrait voir calquer les relations entre Pékin et Rome sur le modèle de celles qui existent entre le Vatican et Constantinople.

ESPAGNE.

Une importante lettre sur la discipline catholique.

Son Eminence le cardinal Monescillo y Viso, archevêque de Valence, a adressé à son retour de Rome, au directeur de la *Revista de Aleoy* une lettre que les principaux organes catholiques d'Espagne qualifient de “ document important.”

Son Eminence y traite la question de la discipline catholique et réfute le sophisme de ceux qui la troublent.

“ Voici, dit-il, leur sophisme : “ Les évêques ne sont pas infailibles ; donc on n'est pas tenu à les respecter ; ou, en d'autres termes : Le pouvoir des évêques, ordinaire et immédiat, en ce qui concerne la direction de leurs ouailles, peut être discuté et rejeté,

en tant que ses décisions ne sont pas infaillibles ; par conséquent les fidèles peuvent résister à leurs maîtres, les évêques, et s'ériger eux-mêmes en tribunal infaillible ”.

Où, l'archevêque de Valence dit, avec raison, qu'il suffit de signaler un tel *sophisme* pour en faire justice et pour se convaincre que cette manière d'agir conduit à la révolte et au schisme. Puis il ajoute :

“ On va plus loin encore vis-à-vis du pouvoir suprême dans l'ordre religieux et civil. Il y a, en effet, de faux zéloteurs qui affectent un tendre amour pour la monarchie si le monarque leur est subordonné, et qui témoignent de même un profond attachement envers le Pape à la condition que le Pape se laisse diriger par eux. Dans ce cas, rien ne ressemble plus à la soumission et à l'obéissance que la conduite de ces zéloteurs ; alors ils offriraient volontiers au Pape et au Monarque les royaumes du monde, selon le mot du tentateur : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*. Mais le Pape a vu l'embûche dans toute sa perfidie. Puissent les puissants de la terre la voir aussi : *Et nunc, reges, erudimini !*

“...Que de maux ont causés à l'Eglise de Dieu les jansénistes d'hier, et quels sujets de plainte donnent au Pape et aux évêques les jansénistes d'aujourd'hui ! Sous les apparences de fils dévoués et sous prétexte qu'ils rendent service à la cause de Dieu, ils se plaignent de ce que les Papes des temps modernes ne sont pas comme ceux de la primitive Eglise et que le Pape heureusement régnant ne ressemble pas à son prédécesseur. Ils tiennent le même langage par rapport aux évêques et au clergé, au culte et aux pratiques religieuses et, en général, en ce qui concerne l'esprit évangélique. Là-dessus, ils lèvent les yeux au ciel et, dans l'attitude de la désolation, ils s'écrient : Ah ! il nous faut prendre en main le bâton pastoral, devenu désormais un pur emblème dans la main des évêques. Ne sommes-nous pas les fils de l'Eglise et n'est-ce pas l'Eglise qui est offensée, qui se trouve en péril ? Comme on le voit, rien ne ressemble plus à l'invective contre les évêques et au mépris de leur autorité. Aussi lorsque les prélats ont voulu revendiquer leurs droits et la dignité de leur ascendant hiérarchique contre les agressions laïques, on a vu l'esprit de souveraineté populaire lever la tête et l'esprit fébronien venir à son aide pour placer le criterium privé au dessus de celui des évêques, sous prétexte que ceux-ci ne sont pas infaillibles.

“ De la sorte et par voie d'artificieuses évolutions, l'infaillibilité est passée entre les mains du magistère officieux laïque, ou, du moins, elle a servi de prétexte pour attaquer le gouvernement de l'Eglise et, avec lui, tout l'ordre social dont les actes ne revêtent pas le caractère d'infaillibilité. Mais en agissant ainsi, ces nouveaux jansénistes avouent que l'Eglise ne languit pas dans l'oisiveté. Ce qu'ils regrettent, c'est sa divine activité. Ils se plaignent non pas de ce qu'elle agit mal, mais de ce qu'elle fait le bien en mettant le doigt sur la plaie.

“ Mais, grâce à Dieu, après une longue période de confusion, la clarté s'est faite sur ces questions. On disait, d'après une formule qui avait tout lieu d'effrayer : *Les évêques sont avec nous*, au lieu de dire : *Nous sommes avec les évêques*, nous suivons leurs traces, et là où ils sont, nous restons par notre docilité et notre respect ; lorsqu'ils parlent, nous les écoutons pour leur obéir... C'était jadis comme un mot d'ordre politique de dire aux pasteurs spirituels : *Venez avec nous*, au lieu de leur dire : *Nous vous suivons*. Mais en cela l'iniquité s'est mentie à elle-même, car les faux zéloteurs prétendaient définir quand et en quels cas la soumission et l'obéissance étaient dues aux évêques. Ils se firent illusion au point de croire que le Pape et les évêques auraient subi pareille tyrannie ; mais le moment est venu où l'autorité légitime leur a dit : *halte là !* Elle a signalé les écueils et les périls, en faisant la lumière sur les ténèbres épaisses de l'erreur, si bien que grâce à Dieu, les choses et les personnes ont pu reprendre la place qui leur convient. ”

Charité et amour des pauvres de Mgr Guibert.

Parmi les traits qui illustrent la vie du vénéré cardinal de Paris, en voici un qui montre bien la charité et l'amour que Mgr Guibert professait pour les pauvres, auxquels il donnait tant qu'il est mort pauvre lui-même.

Dans les premiers temps de sa promotion au siège de Paris, Mgr Guibert sortait chaque matin, à heure fixe, revêtu d'une douillette et coiffé d'un chapeau noir, afin de ressembler à un prêtre ordinaire.

Où allait-il ? C'est ce qu'on se demandait dans son entourage ; car, absent chaque fois pendant le même laps de temps et revenant à la même heure, il rentrait discrètement dans son cabinet de travail sans rien dire à personne.

Intrigué de ces absences quotidiennes, son secrétaire résolut un jour de suivre le bon archevêque à son insu afin de percer le mystère.

Il le vit, après vingt minutes de marche, arriver à une petite rue étroite de la paroisse Sainte Clotilde, entrer dans une maison de modeste apparence, puis gravir le cinquième étage, frapper à une porte et entrer. Au bout d'une demi-heure d'attente, le secrétaire blotti dans un coin de l'escalier, vit repasser le charitable visiteur, qui s'esquiva prestement.

Ce fut à son tour de monter au cinquième étage, de frapper et d'entrer sur l'invitation qui lui en fut faite. Que vit-il ? Dans une chambre de fort modeste apparence, mais d'une propreté irréprochable, une pauvre vieille malade et infirme gisait dans son lit.

— Madame, lui dit son nouveau visiteur, vous venez de recevoir un prêtre ?

La pauvre femme toute tremblante lui répond en balbutiant :

—Mais... oui, Monsieur.

—Qu'est-il venu faire ici ?

—Mais... il est venu me voir.

—Je veux savoir ce qu'il vient faire tous les jours, à pareille heure ?

—Il est bien bon, ce prêtre !

—Ce n'est pas ce que je vous demande. Je suis secrétaire de l'archevêque de Paris, et chargé de lui rendre compte.

Vaincu par cet argument, la bonne vieille s'exécute :

—Ce monsieur prêtre vient tous les jours faire mon lit et ma chambre ; il approche cette table de mon lit, dispose à ma portée mes médicaments et ma nourriture, m'adresse une parole du bon Dieu, m'exhorte à la résignation, me laisse un secours et s'en va. Ah ! monsieur, ce bon prêtre est bien charitable.

Le secrétaire put à peine maîtriser son émotion. Il reconforte la pauvre malade par quelques bonnes paroles, lui laisse son aumône et regagne l'archevêché en bénissant Dieu d'avoir donné au diocèse de Paris un pasteur qui rappelle les vertus des Belzunce et des Charles Borromée.

(Semaine de Poitiers.)

PATRIOTISME DE MGR GUIBERT.

Pendant l'invasion allemande, Mgr Guibert donna l'hospitalité au nonce, Mgr Chigi, et aux ministres de la délégation de la Défense Nationale. Ce monde officiel mangeait à sa table, qui était frugale. Mgr Guibert dit à M. Crémieux, qui était israélite :

—Je vous prie de vous résigner. A la table d'un évêque, on ne trouve pas de viande un vendredi. Mais, si vous y tenez le moins du monde, je vous en ferai servir à part.

A quoi M. Crémieux répondit qu'il s'estimait trop honoré de la compagnie de Mgr Guibert, pour ne pas préférer le dîner tel qu'il était.

Le prélat et l'avocat étaient tous deux de l'église de l'esprit et firent bon ménage. Quand la Délégation battit en retraite à Bordeaux, le pasteur demeura seul à la tête de son troupeau en face de l'étranger. Un jour, deux paysans, surpris le fusil encore fumant à la main, allaient être passés par les armes. Mgr Guibert parvint à obtenir leur grâce du commandant des troupes allemandes.—C'est à condition, dit celui-ci, que vous prêcherez la soumission à vos diocésains.

—Je suis prêtre, répondit fièrement l'évêque, mais je suis Français. Je ne puis que déplorer comme prêtre les maux de la guerre ; quant à blâmer la défense de la patrie par ses enfants, ne me le demandez jamais.

LA FRANCE JUIVE.

Sous ce titre M. Edouard Drumont a publié, il y a deux mois environ, un livre que nous avons déjà signalé et qui a eu un retentis-

sement énorme, tant par l'importance de la question traitée, que par les duels que cet ouvrage a valu à son auteur.

Cette question de haute gravité "si brillamment soulevée par le vigoureux et très opportun courage de M. Ed. Drumont, ne doit plus aujourd'hui être abandonnée," comme l'écrit M. E. Veuillot dans l'*Univers* avec une autorité que personne ne discutera.

Le livre de M. Drumont est certainement une œuvre de valeur et de courage. Tout ce qu'il dit, on avait pu le lire ailleurs, par fragments, frappés un instant puis oubliés. Mais les fragments réunis forment un tout vraiment effrayant, et il est temps d'aviser.

En deux mots, dit l'*Ami des livres*, nous sommes en puissance de Juifs qui nous déshonorent, nous oppriment, nous corrompent, nous ruinent, nous "mettent à la glèbe," et demain nous anéantiraient si nous ne les rejetons dans un hoquet de dégoût, dans l'effort d'une impatience encore plus écœurée qu'irritée.

Quand nous disons *Juifs*, il ne s'agit pas, bien entendu, d'une question de nationalité, ni même, à proprement parler, de religion : nous ne leur faisons grief ni de leur naissance, ni de leur culte, mais de leurs actes. Il est vrai que leurs actes sont inspirés, au moins pour les talmudistes, par leur code religieux. D'après le Talmud, en effet, c'est non seulement le droit, mais le devoir des Juifs d'opprimer, de ruiner, de supprimer les *goyms* (*goy*, au pluriel *goyms*, signifie chrétien). En preuve ces quatre lignes que je prends au tas, dans mille autres. "On peut et on doit tuer le meilleur des *goyms*. L'argent des *goyms* est dévolu aux Juifs ; donc il est permis de les voler et de les tromper."

Leurs actes, quels sont-ils ? M. Drumont en donne le tableau complet, depuis les premiers temps jusqu'en 1394, de 1394 à 1789, pendant la Révolution et le premier Empire, pendant la Restauration et la monarchie de juillet, pendant la deuxième République et le second Empire, sous les gens du 4 septembre, de la Commune et de la troisième République, et spécialement *regnante Gambetta* d'origine juive, de nos jours mêmes, où ministères, tribunaux, préfectures, chaires publiques, banques, comptoirs, chantiers et ateliers sont propriété des Juifs.

Aucune des affirmations de M. Drumont n'est gratuite. Il cite les faits, les lieux, les dates, les personnes. Son livre contient près de trois mille noms propres et les contemporains y comptent en proportion notable.

À lire surtout les pages qui nous montrent, à la clarté aveuglante des documents positifs et irréfutables : les Juifs, cause et coupables de toutes les guerres que nous avons faites depuis quinze ans, en Allemagne, en Afrique, en Tunisie, au Tonkin ; — les Juifs applaudissant aux décrets ferrystes et se chargeant de les exécuter ; — les Juifs inspirateurs des lois de malheur sur l'enseignement, éditeurs et propagateurs des fameux *Manuels*, en même temps que de toutes les publications obscènes et sadiques dont nous sommes inondés ; — les Juifs, maîtres de la presse, de

Certaine presse dite conservatrice, hélas ! comme de la presse opportuniste et radicale ;—les Juifs trônant dans nos salons de noblesse et posant leur talon sur les plus belles familles, qui non seulement ne se révoltent pas contre cette avanie, mais vont au-devant ;—les Juifs déjà maîtres de 80 milliards sur les 200 que peuvent représenter tout le sol et toute la richesse de la France ;—les Juifs suçant nos épargnes par l'usure, par leurs banques, et ce tableau, donné comme exemple, des opérations d'un seul banquier juif, aujourd'hui archi-millionnaire et salué bas, qui a fait perdre, en quelques années, à ceux qui ont souscrit aux émissions qu'il a faites ou patronnées, plus de 200 millions, en chiffres nets ; 202,055,000 francs ;—les Juifs broyant toutes les entreprises honnêtes qui ne veulent pas se soumettre à leur joug ;—les Juifs et l'étranglement de l'*Union générale*, etc., etc.

Si la place ne m'était pas si parcimonieusement mesurée, je prendrais, sur tout cela, nombre de citations topiques dans la *France juive*. J'en veux reproduire, du moins, cette page qui nous donne une si utile leçon et met si bien en évidence la cause de la puissance juive : la solidarité de tous les Juifs entre eux, le secours mutuel qu'ils se donnent en tout et partout, coûte que coûte, quoi qu'il arrive, jusqu'au succès ; tandis que nous chrétiens, nous Français, nous honnêtes gens, nous ne savons pas nous unir et nous soutenir, mais, le plus souvent, nous tirons les uns sur les autres et nous tuons nous-mêmes nos meilleurs soldats.

L'armée juive a, à sa disposition, trois corps d'armée.

Les vrais Juifs, les Juifs *notoires*, comme les appellent les *Archives*, qui vénèrent officiellement Abraham et Jacob, et qui se contentent de réclamer la possibilité de faire leur fortune en restant fidèles à leur Dieu :

Les Juifs déguisés en libres-penseurs (type Gambetta, Dreyfus, Raynal), qui mettent leur qualité de Juif dans leur poche et persécutent les chrétiens au nom des glorieux principes de la tolérance et des droits sacrés de la liberté ;

Les Juifs conservateurs qui, chrétiens d'apparence, unis aux deux précédents par les liens les plus étroits, livrent à leurs camarades les secrets qui peuvent leur servir.

Dans ces conditions, l'incroyable succès du Juif, quelque invraisemblable qu'il paraisse, la façon inouïe dont il pullule, peuvent s'expliquer aisément.

La force du Juif, c'est la solidarité. Tous les Juifs sont solidaires les uns des autres, comme le proclame l'*Alliance israélite*, qui a pris pour emblème deux mains qui se rejoignent et s'entrelacent sous une auréole.

Ce principe est observé d'une extrémité à l'autre de l'univers avec une exactitude vraiment touchante.

On devine quel avantage, au point de vue humain, ce principe de la solidarité donne au Juif sur le chrétien qui, admirable de charité, est étranger à tout sentiment de solidarité.

Nul plus que moi, on peut le croire, n'admire cette fleur sublime que le christianisme a fait éclore dans l'âme humaine, cette charité infatigable, inépuisable, ardente, qui donne toujours, qui donne sans cesse, qui donne non point l'argent seulement, mais le cœur lui-même, le temps, l'intelligence.

Ce que je voudrais indiquer dans cette œuvre, qui est un travail de rigoureuse analyse, c'est la différence qui existe entre la solidarité du Juif et la charité du chrétien.

Les chrétiens ouvrent leurs bras tout grands à toutes les infortunes ; ils répondent à tous les appels ; mais ils ne se tiennent pas entre eux. Habités, ce qui est assez naturel, à se considérer comme chez eux dans un pays qui leur appartient, ils n'ont point l'idée de se former en rangs serrés pour résister au Juif.

Le Juif en a donc assez facilement raison. Aujourd'hui, c'est un marchand dont un Juif désire le fond et que tout le commerce israélite s'entend pour conduire tout doucement à la faillite. Demain, c'est un écrivain qui gêne et que les Juifs réduisent au désespoir et mènent à l'ivrognerie ou à la folie. Une autre fois, c'est un grand seigneur, porteur d'un beau nom et qui aura rudoyé aux courses un baron suspect ; on s'arrange pour procurer au malheureux une maîtresse juive ; un coullissier affilié à la bande vient lui proposer une affaire avantageuse ; on amorce parfois la victime par un premier gain, et finalement elle se trouve à la fois ruinée et notée d'infamie.

Si le marchand, l'écrivain, le grand seigneur, s'étaient entendus, s'ils s'étaient unis, ils auraient échappé, ils se seraient défendus mutuellement, chacun aurait apporté un appui à l'autre ; mais, je le répète, ils succombent sans se voir et sans soupçonner même quel a été leur vrai ennemi.

Ajoutons encore que la franc-maçonnerie est aux mains des Juifs ; qu'ils la tiennent et la dirigent en lui donnant ses cadres et en alimentant ses caisses.

Après cela qui oserait dire que le livre de M. Drumont est un livre d'attaque ; et n'est-il pas ultra évident qu'il n'est qu'un livre de défense ?

On lui reproche surtout son chapitre, d'une éloquence violente et indignée, sur *Paris juif et la société française*. Il y a mis à une sorte de pilori des noms qui furent des plus beaux de France, qui étaient autrefois synonymes de fierté, grandeur, générosité et dévouement, et qui sont encore le rempart du présent et l'espoir de l'avenir. Il eût dû se souvenir davantage, dit-on, du bien qu'ils ont fait et font encore tous les jours. Admettons. Mais plus nous honorons ces noms qui sont pour nous comme le patrimoine national, plus nous comprenons l'indignation qui éclate au cœur de M. Drumont, quand il voit ce patrimoine livré aux Juifs ; plus nous comprenons qu'il ait voulu *délivrer son âme* et la nôtre. Au résultat, qu'a-t-il dit ? simplement répété, avec moins de charité, je le reconnais, ce que nous avons entendu cette année à la chaire de Notre-Dame sur les fêtes mondaines, même masquées du prétexte de la charité, ce que nous avons lu l'année dernière dans une lettre de notre vénéré Cardinal. Mais à la chaire et au mandement le religieux et l'évêque n'avaient pu naturellement citer des noms, ce qu'a fait M. Drumont.

On dit que certaines dames regrettent que le grand meneur de leurs cotillons ait été si durement fouaillé, parce qu'elles étaient sur le point de le convertir. Ah ! le bon billet et le bel apostolat ! Je crois qu'il y a de très sincères conversions juives, en preuve celles des Ratisbonne et des Léman. Mais elles ne se sont pas faites au bal des bêtes.

Et puis, il ne faut croire aux conversions juives que sur bonnes preuves, car il est dans leurs lois et leurs mœurs de feindre la conversion à propos, pour nous absorber et nous voler. A ce sujet, bien édifiante est la lettre des rabbins de Constantinople,

consultés par les rabbins de la Jussion d'Arles, quand Louis XII voulait chasser de France les Juifs qui ne se feraient pas chrétiens.

“ Vous dites que le roi de France veut que vous soyez chrétiens, faites-le puisque autrement vous ne pouvez faire, mais gardez toujours la loi de Moïse dans le cœur.

“ Vous dites qu'on veut prendre vos biens, faites vos enfants marchands, et par le moyen du trafic vous aurez peu à peu le leur.

“ Vous vous plaignez qu'ils attentent contre vos vies, faites vos enfants médecins et apothicaires qui leur feront perdre la leur sans crainte de punition.

“ Vous assurez qu'ils détruisent vos synagogues, tâchez que vos enfants deviennent chanoines et clercs afin qu'ils ruinent leur Eglise.

“ Et à ce que vous dites que vous supportez de grandes vexations, faites vos enfants avocats, notaires et gens qui soient, d'ordinaire, occupés aux affaires publiques et par ce moyen, vous dominerez les chrétiens, vous gagnerez leurs terres, et vous vous vengerez d'eux. Ne vous écarter pas de l'ordre que nous vous donnons, car vous verrez par expérience que d'abaissés que vous êtes vous arriverez au faite de la puissance.

“ N. S. S. V. F. F. Prince des Juifs de Constantinople, le 21 du Casten, 1489.”

Il faut lire là-dessus, dans l'ouvrage de l'abbé Chabauty, *les Juifs nos maîtres*, quelques pages que M. Drumont appelle justement “ un chef-d'œuvre de critique ingénieuse et fine, d'érudition et de modération.” L'éminent écrivain ne laisse pas subsister pierre sur pierre des objections que les Juifs, honteux d'être pris, ont essayé d'élever contre l'authenticité de ces lettres.

Tendre la main aux Juifs, vouloir les élever jusqu'à nous, les accepter à l'honneur de l'égalité morale : l'histoire d'hier nous dit la reconnaissance qu'ils en ont et comment ils en profitent.

Un grand serviteur du Saint Sacrement au XIXe siècle.

II.

L'AGRÉGATION EUCHARISTIQUE.

(Suite).

Il y a d'autres pratiques conseillées, et d'autres et nombreux avantages spirituels à gagner ; mais il serait trop long de les énumérer ici.

Tout ce qui regarde le culte, le service, la gloire de Notre-Seigneur en son auguste sacrement doit trouver l'agrégé au premier rang du dévouement : œuvre des Tabernacles, œuvre des lampes, œuvre des églises pauvres, œuvre du Saint-Viatique, etc.

Jésus, et Jésus au Très-Saint Sacrement, doit être le principe, le centre et la fin de sa vie, et former comme le caractère de sa sainteté.— La sainte communion doit être le mobile de sa vie : toutes ses actions, une préparation ou une action de grâces.

Tel doit être l'esprit d'un agrégé, et comme le disait le père Eymard : “ La sainte communion doit être le pivot de la vie d'un agrégé du Très-Saint Sacrement. ”

Et ailleurs, le père disait encore : “ La communion, c'est le moule de Jésus en nos âmes. ”

“ Et en effet, qu'il en coûte peu, quand on a communié, d'être humble : on a vu Jésus descendre jusqu'à soi, on le sent anéanti en soi !

“ Comme la douceur est facile alors sous l'action de la bonté si tendre de Jésus se donnant à nous dans la douceur de son cœur !

“ Que le cher prochain devient aimable, nourri du même Pain de vie, aimé avec tant d'effusion par Jésus !

“ La croix perd son amertume, si l'on sent dans son cœur Jésus crucifié... ”

Cette œuvre de l'Agrégation a donné naissance dans ces derniers temps à une autre œuvre plus belle et plus fructueuse, extension et couronnement de la première : “ *l'Œuvre de l'Exposition mensuelle du Très-Saint Sacrement.* ”—Il était donné aux disciples et aux enfants du vénéré père Eymard de continuer ce qu'il avait commencé, et d'accroître le règne de Jésus-Hostie, non pas seulement par l'adoration privée, mais encore par l'Exposition et l'adoration publique et solennelle.

Cette œuvre, bénie et encouragée par plus de soixante archevêques et évêques, consiste à affilier des paroisses entières à la congrégation du Très-Saint Sacrement, et à leur fournir *gratis* tout ce qu'il leur faut pour exposer le Très-Saint Sacrement, au moins un jour par mois : trône d'exposition, luminaire, fleurs, livres à l'usage des adorateurs, etc.

Déjà près de trois cents paroisses répandues sur les sols de France, de Belgique et de Suisse, en quelques années, ont ainsi établi un jour entier d'exposition et d'adoration mensuelle.

Les paroisses célèbrent ce jour à l'égal des plus grandes fêtes ; c'est un jour de communion générale et un puissant moyen de rénovation dans la piété. Dans les contrées glacées dès longtemps par l'oubli de toute pratique religieuse, la fête de l'adoration excite néanmoins je ne sais quelle sympathie ; elle attire la foule par le charme l'éclat et la pompe de l'Exposition ; elle rapprend à beaucoup le chemin de l'église et la présence de Dieu parmi nous ; elle fait glisser comme un souffle et un tressaillement de vie dans ces ossements arides.—Partout où Jésus passe ainsi en triomphateur adoré, les âmes revivent à son contact, la fréquentation des sacrements ranime et fortifie la piété.

C'est un fait bien consolant, et c'est en même temps l'espoir d'un changement complet des peuples et du Règne universel de Jésus Eucharistie.

Aussi des hommes de Dieu dont le témoignage est de la plus haute valeur ont-ils affirmé *que cette Œuvre est capable de sauver la société des maux immenses qui la menacent, en ramenant les âmes à la fréquentation des sacrements, à Jésus-Christ Notre unique Sauveur présent dans la sainte Eucharistie.*

Puisse le cher pays du Canada suivre l'exemple de la mère-

patrie, prendre place, lui aussi, dans ce grand mouvement eucharistique, et marcher ainsi avec confiance et amour, sous l'étendard du Dieu de l'Eucharistie, vers un avenir toujours beau, toujours calme, toujours heureux, gardien de ses mœurs, de sa religion et de sa foi !

(à suivre).

LES AMIS DU CŒUR DE JÉSUS

ELVIRE LE FER DE LA MOTTE

EN RELIGION SŒUR MARY-JOSEPH

1825-1881.

DÉVOUÉE Zélatrice du Cœur de Jésus et de l'Apostolat de la Prière, Elvire le Fer de la Motte—alors Sœur Mary Joseph—eut, en 1873, la joie de contribuer à la consécration au divin Cœur de Jésus de tous les diocèses suffragants de Cincinnati, dans les Etats-Unis d'Amérique. Voici dans quelle circonstance :

“ Monseigneur notre Evêque (Mgr de Saint-Palais, évêque de Vincennes) s'était annoncé—écrivait la Sœur—pour passer au milieu de nous, à Sainte-Marie-des-Bois, le jour de sa naissance, fête de sainte Thérèse. Comme cette sainte est une grande favorite du Cœur de Jésus, nous avons profité de cette heureuse circonstance pour faire écrire une pétition à Monseigneur par nos petits élèves, et lui demander que notre diocèse soit consacré au divin Cœur de Jésus.

“ Notre bon Père fut pris à l'improviste : le P. Mangin, que notre Mère avait mis dans le secret, se pencha sur son épaule pour le presser de dire le oui désiré, et Monseigneur inclina sa vénérable tête en signe d'assentiment. Il a renouvelé le oui promis à toute notre communauté, et vous ne sauriez croire avec quel véritable bonheur nous attendons ce beau jour.”

Mgr de Saint-Palais ne voulut pas que la consécration au divin Cœur qu'il allait faire fût un acte isolé et borné à son église. Il désira que la province ecclésiastique à laquelle il appartenait s'y associât tout entière. Il s'adressa donc à son vénéré métropolitain, l'archevêque de Cincinnati, et lui demanda de se faire le promoteur de cette dévotion dans toute la province. Le prélat accueillit avec joie la demande de son suffragant, et, le 1er janvier 1873, les neuf diocèses qui dépendent de Cincinnati se consacrèrent au sacré Cœur de Jésus. Cette dévotion devenait une barrière pour arrêter l'influence des sectaires de la Réforme, et faisait arriver jusqu'au cœur du protestantisme un courant d'amour qui préparait les voies à la vérité. En présentant cette dévotion à son diocèse, Mgr de Saint-Palais lui disait, comme autrefois le Sauveur à la B. Marguerite-Marie : “ Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qui les a aimés jusqu'à se consumer d'amour pour eux ! ” Et ces natures américaines un peu froides,

émues de tant d'amour de la part d'un DIEU, semblaient lui répondre : " Nous croyons à l'amour de Notre-Seigneur, et nous nous sentons attirés par les liens de sa charité."

Quant à la jeune Sœur Mary-Joseph, c'est dès sa première enfance que la Vierge MARIE, protectrice des âmes pures, avait commencé à l'attirer vers le Cœur de son divin Fils. Écoutons le récit d'un songe mystérieux qu'elle eut toute jeune encore.

" Ma sœur Pépa et moi, nous avons fait de moitié emplette d'une statue en plâtre de la sainte Vierge : cinquante centimes chacune ; cette statue, placée sur une commode entre nos deux lits, était notre principal objet de dévotion : je cultivais des fleurs dans le jardin, ma sœur faisait les bouquets ; nous vivions en paix sous l'œil maternel.

" Un soir du mois de mai, contrairement à tout usage, je trouvais la statue placée de manière à me tourner le dos et à étendre ses mains vers Pépa. Mon premier mouvement fut de la remettre droite ; puis je réfléchis que ma bonne Mère m'aimerait tout autant tournée de cette façon, même un peu plus, si je lui offrais une petite mortification ; et, faisant ma prière dos à dos avec elle, je me couchai et m'endormis.

" En songe, je balayais un vieux grenier, quand, sur un piédestal, je vois notre statue qui me fait signe de la main d'aller à elle. Ses yeux avaient pris vie et me regardaient ; je m'y traînai à genoux, et cette tendre mère me demanda avec bonté : " Que désirez-vous ? " Tout effrayée, hésitante, criant au miracle, appelant toute ma famille, mais pleine de bonheur dans mon effroi, je lui répondis avec sagesse, sans doute inspirée par cette divine Mère : " *Tout ce qui sera le plus agréable au Cœur de Jésus.* " Alors la Vierge MARIE m'offrit une grande image rouge, jaune, coloriée comme celle du Juif-Errant, représentant un groupe de jeunes filles de tout âge, de toute taille, de costumes divers, jouant et s'amusant ; au bas de l'image, on lisait ces mots : " Il vaut mieux prendre soin des enfants pour l'amour de Jésus que de Jésus lui-même à Nazareth."

Tel fut le rêve d'Elvire ; elle ajoutait : " Avec quelle magnificence MARIE récompense un petit sacrifice fait en son honneur ! Un jour, bien des années après, me trouvant à Sainte-Marie-des-Bois, à la récréation, au milieu des élèves et des postulantes, avec leur diversité de vêtements, d'âge et de taille, je pensai : " Voici vraiment mon rêve et mon image réalisés ! "

Elvire le Fer est née à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), le 16 février 1825. Elvire grandit au milieu de sa nombreuse famille, recevant de ses parents une affection vive et forte, et puisant dans leurs exemples ceux qu'elle devait donner à son tour à ses jeunes frères et sœurs. Sa gaieté, son amabilité, sa complaisance, gagnaient facilement les cœurs ; les pieux conseils qui lui arrivaient de la sainte exilée d'Amérique, sa sœur Irma, contribuèrent à dé-

velopper en elle la douce soumission et l'oubli d'elle-même qui la distinguèrent toujours.

Du fond de sa forêt, Irma lui écrivait : " Ma chère Elvire, c'est pour DIEU qu'il faut étudier et qu'il faut travailler ; s'il ne t'appelle pas à la vie religieuse, tu feras honneur à la religion dans le monde. Qui t'a dit que tu n'aurais jamais d'enfants, neveux ou nièces à instruire ? Comptes-tu être inutile à la société ? Oh non, c'est trop laid, une petite vie ramassée sur soi-même. Etudie donc, ma chère enfant, étudie pour DIEU : il en vaut bien la peine."

Malgré sa grande jeunesse, Elvire gardait toutes ces paroles dans son âme et s'efforçait d'y conformer ses actes. Avidé de se donner et de se livrer à tous, elle avait un mot consolant pour toute tristesse, un remède pour toute blessure.

Un bon père de famille racontait la douceur et la bonté qu'elle lui avait témoignées, alors que, plongé dans un profond chagrin par la mort de son père, il était venu passer quelques jours chez M. le Fer nommé son tuteur. " Pauvre orphelin, j'exhalais ma douleur en sanglots et gémissements et ne croyais plus à l'espérance, lorsque la porte de ma chambre s'ouvre doucement, une figure angélique m'apparaît, elle s'approche. Mlle Elvire prend mes mains entre les siennes et trouve le secret de changer un cœur désespéré en un cœur plein de résignation."

Si elle savait consoler les peines de cœur, elle savait aussi panser les plaies du corps : un de ses voisins, jardinier de la maison, s'était fait une brûlure très grave à la jambe, il ne voulait pas être porté à l'hôpital ; ses cris, ses pleurs, touchèrent Elvire ; elle s'offrit à soigner la plaie, et pendant de longs mois elle se rendit deux fois le jour à la pauvre demeure de ce pauvre homme, ayant à remonter le rude sentier qui conduit de la grève des Fours à chaux à la maison paternelle. Simon ne se lassait pas de louer la bonté de sa garde-malade. " Rien qu'à la voir entrer, disait-il, avant même qu'elle me touche, je me sens soulagé." Tout en soignant son malade, la pieuse jeune fille l'instruisait et le ramenait à la pratique religieuse, depuis longtemps négligée.

Mais c'était surtout au foyer, au sein même de la famille, que la vie d'Elvire paraissait poussée à la dernière limite de l'abnégation et du dévouement. Sa mère disait, à cachette de cette fille chérie : " Je n'ose exprimer devant elle le désir d'aucune fantaisie, car cette enfant se met l'esprit à la torture et s'attriste si elle ne peut me la procurer." Aussi, presque à son insu, cette bonne mère l'avait-elle prise pour son bras droit, pour son aide dans les mille occupations qu'entraîne une nombreuse famille. Elvire se trouvait toujours à point nommé pour combler un souhait, empêcher un soupir, achever un ouvrage commencé. Un bon oui, accompagné d'un sourire, s'accroissait sur ses lèvres gracieuses ; jamais une petite moue de contrariété ne laissait apercevoir que sa complaisance dissimulait un sacrifice,

(à suivre),

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Ve Allard.—Chs Guimond.—Ellen Moore.—Ann Griffin, ve Logan.—
H. Comtois, ép. Rocheleau.—J. B. Thibault.—Jne Fortier, ép. Lasseville.
—Edward Rivet.—Frs Pailhardin.—Alph. Langevin.—Catherine Mohon,
ép. Conroy.—J. Dubeau.—P. Turgeot.—E. Picard, P. SS.—A. Tremblay,
ép. Martineau.—Georges Leclair.—Teresa Gillis.—Léa Pigeon, ép. Laru-
mée.—Eulalie Brunelle.—Alphonsine Roberge.—A. Barland.—Em. Grat-
ton, ép. J. B. Beauchamp.—Émélie Bélanger, ép. Gratton.—Herminie La-
tour.—Louis Kingsley.—Elodie Leduc, ép. J. Trépanier.—Sophie Ger-
vais, ép. Lamarche.—Agathe Girard, ve St-Amour.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMEDE
DU DR SEY.**

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMEDE DU DR SEY**, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué **L. J. LAUZON, Ptre.**

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1894.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMEDE DU DR SEY**, pour la dyspepsie je m'en suis très-
bien trouvé.

St Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1894.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GELER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

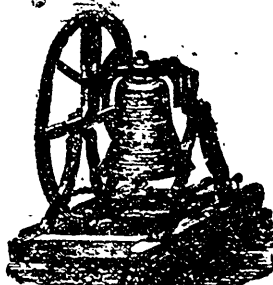
BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPECIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL.



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FONDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE
 REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

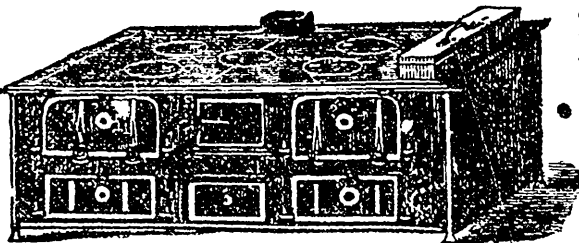
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ÉCOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montréal,

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

MIRES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUTLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
l'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble n. de
épense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

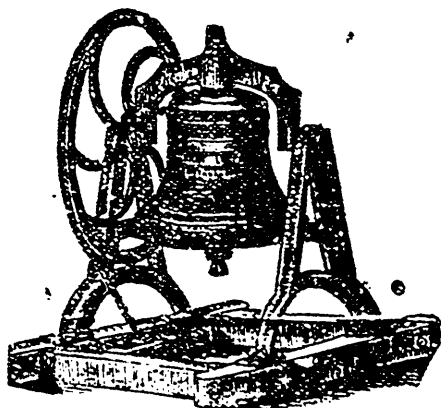
Satisfaction garantie et conditions faciles.

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour l'intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHIER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRAL

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

BOUCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

